27553 6.1²

27553 6.1²

Rue de Genève

Rue Jean Pelletier

Avenue Petit-Senn

R+3+S 432.50 A

R+5+S 438.10 B

R+4+S 435.20 B

Accès garage s.s

3180 3450 3453 3455 3452 3489 3490 3725 3515 3516 3361 2272 3683 2278 785 354 784 352 3348 347 3684 3439 2581

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT – DIVISION DE L'URBANISME – SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

CHÊNE-BOURG
FEUILLE 15

MODIFICATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT N° 27097-512
SITUÉ A L'INTERSECTION DES RUES DE GENÈVE ET JEAN-PELLETIER

—— Périmètre de la modification.

Constructions hautes projetées. A= administation et commerce. B= logements +rez commercial. L'altitude maximum de la dalle supérieure de couverture ainsi que le nombre d'étages sont indiqués sur chaque bâtiment. S=toitures ou superstructures habitables.

Construction basse projetée, (rez-de-chaussée).

Garage en sous-sol (2 niveaux) la dalle de couverture supportera des véhicules de plus de 16 tonnes (services d'intervention).

Bâtiments maintenus, combles habitables.

Cession gratuite au domaine public.

Cession gratuite à la commune.

Passage public à talons au profit de la commune.

Non-bâtir.

Protection contre le bruit: des mesures appropriées seront prises pour les parties des bâtiments exposées aux bruits des rues de Genève et Jean-Pelletier.

Adopté par le Conseil d'Etat le: 24 . 11 . 1982 Visa Timbre

Adopté par le Grand Conseil le:

Modifications 14.7.1982

Echelle 1:500
Date 9.6.1982
Dessin A.R

Code rue FOG
Code communes et quartiers n.f. 5 1 2
Code interne 6 1² Plan No 27553 Indice
CDU 711.5

6.1² 27553

27553 6.1²